

FORÊTS TROPICALES : LE POIDS DE L'EUROPE

Les statistiques publiées par la F.A.O. et par l'O.I.B.T. (Organisation internationale des bois tropicaux) montrent que le commerce mondial des bois s'organise autour de quelques pôles :

- Des zones dans lesquelles de grandes quantités de bois sont récoltées et consommées, et font l'objet d'un commerce régional. C'est le cas en Amérique du Nord entre les Etats-Unis et le Canada, ou, en Europe, entre la Scandinavie et l'Union européenne. C'est aussi le cas en Asie du Sud-Est, où les récoltes de bois sont très élevées. Le Brésil est aussi une zone de production et de consommation importante de bois, mais cela n'apparaît pas dans les statistiques du commerce international, la plus grande partie étant consommée dans le pays de production.
- Une zone de consommation, le Japon, qui importe des bois d'Asie du Sud-Est, d'Amérique du Nord, de Russie.

Les flux annuels sont de l'ordre de 50 à 60 millions de m³ ébr entre pays d'Amérique du Nord, ou entre pays européens, et de 30 vers le Japon. Les flux concernant les importations européennes de bois tropicaux sont d'un autre ordre de grandeur : environ 5 millions de m³ ébr proviennent d'Afrique sous forme, principalement, de grumes, et 5 autres proviennent d'Asie, sous forme de sciages et contre-plaqués, le reste (2 millions de m³) provenant d'Amérique et de sources non précisées.

Il est clair que l'Europe ne joue pas le rôle principal dans le commerce mondial des bois tropicaux. Si elle décidait d'interrompre ses importations de bois tropicaux, cela n'aurait qu'un effet mineur sur l'industrie et l'exploitation forestière en Asie. Et les bois africains trouveraient sans doute rapidement d'autres preneurs.

On sait bien que la conservation des forêts passe par leur aménagement, par une évolution des modes d'appropriation de leurs produits, par une révision, dans certains pays, du droit foncier. Et que des contraintes rendues nécessaires par un objectif à long terme, de conservation par exemple, ne peuvent être acceptées que si un intérêt à court terme leur est associé.

L'U.I.C.N.-France réfléchissait tout dernièrement, au moment de mettre en place sa commission « stratégie et planification », à la place du développement dans sa stratégie de conservation de la nature. On peut retenir trois points :

- le développement doit être considéré comme un droit des pays tropicaux,
- dans la pratique, l'harmonie tant désirée entre conservation et développement n'est pas facile à atteindre,
- la conservation ne se justifie pas seulement par les besoins des générations futures.

EDITORIAL

En effet, il est exact que la génération présente a la responsabilité, tout en usant des ressources naturelles, de savoir les conserver dans toute leur richesse, même lorsque leur utilité n'est pas évidente, pour l'usage des générations futures. Mais la conservation ne se justifie pas seulement par les besoins de l'économie, présente et future. Elle est aussi une nécessité d'un autre ordre, qui touche à la culture, transcendant par rapport à l'économique. Ainsi n'est-il pas possible, par exemple, de privilégier la conservation de telle ou telle espèce, de tel ou tel milieu.

Ces réflexions ne nous conduisent pas à une sorte d'intégrisme exigeant de tout conserver partout, au contraire. Chaque projet porte en lui cette double exigence de développement et de conservation. Et les actions de conservation ne peuvent être conduites et acceptées qu'une fois satisfaites des exigences associées de développement.

L'Europe a une certaine expérience en matière de conservation, non seulement parce que l'Union internationale pour la conservation de la nature s'est formée à Fontainebleau, mais aussi, en matière de gestion forestière ou de conservation des eaux et des sols, parce qu'une forte pression s'est exercée depuis longtemps sur les ressources naturelles et qu'il a bien fallu, à diverses époques, trouver les solutions qui permettaient de satisfaire simultanément les exigences réputées contradictoires du développement et de la conservation. Ce problème est maintenant aussi celui des pays tropicaux.

C'est peut-être dans cette expérience que réside le véritable poids de l'Europe.

François GRISON

